



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22058326

ale,
l,



04 MAI 2022

Greffe

N° d'entreprise : **0476 963 945**

Nom

(en entier) : **MECASPRING**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Prolongement de l'Abbaye 86, 4040 Herstal**

Objet de l'acte : Projet de fusion

PROJET DE FUSION

Fusion par absorption de la SRL « LEJEUNE P. ATS » par la réunion de tous les titres dans les mains de la SA « MECASPRING »

(Art. 12 :7 et 12 :50 du Code des sociétés et des associations)

Établi à Herstal, le 27 décembre 2021

Société absorbante : Société absorbée :

MECASPRING

Société anonyme

Prolongement de

l'Abbaye n°86

4040 HERSTAL

N° d'entreprise : 0476.963.945 LEJEUNE P. ATS

Société à responsabilité limitée

Prolongement de

l'Abbaye n°86

4040 HERSTAL

N° d'entreprise : 0462.356.933

Conformément à l'article 12:50 du Code des sociétés et des associations, nous avons l'honneur de présenter ci-après un projet de fusion par réunion de tous les titres de la SRL « LEJEUNE P. ATS » entre les mains de la SA « MECASPRING ».

1 Identification des sociétés appelées à fusionner

1.1 Société absorbante

La société anonyme « MECASPRING », société absorbante, a son siège social Prolongement de l'Abbaye n°86 à B-4040 Herstal. Elle a été constituée le 20 septembre 2001 sous la dénomination « SNC BAIAMONTE – DI VINCENZO » sous la forme d'une société en nom collectif. Ses statuts ont été publiés par extrait au Moniteur belge du 12 mars 2002 sous le numéro 200203-12 / 117.

Ses statuts ont été modifiés pour la dernière fois lors d'un acte devant Maître Jean-Michel GAUTHY, notaire à HERSTAL, le 27 juin 2013. Cet acte avait pour objet la fusion par absorption de la société anonyme « FLR » par la réunion de tous les titres représentatifs de son capital dans les mains de la SA « MECASPRING ». L'acte de fusion a été déposé au Moniteur belge le 10 juillet 2013 sous le numéro 2013-07-10 / 0105689.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Elle est inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0476.963.945.

La société a pour objet social :

« La société a pour objet la fabrication, la production, la sous-traitance industrielle, l'import et l'export de ressorts, et tous travaux de mécano-soudure. Elle pourra s'intéresser par toutes voies et moyens, dans toutes entreprises existantes ou à créer, en Belgique ou à l'étranger, dont l'objet serait analogue, similaire ou connexe au sien ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise. Elle peut accomplir en Belgique ou à l'étranger, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou étant de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation ».

1.2 Sociétés absorbée

La société à responsabilité limitée « LEJEUNE P. ATS », société absorbée, a son siège social à Prolongement de l'Abbaye n°86 à B-4040 Herstal. Elle est inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0462.356.933 et a été constituée par devant le Notaire Philippe LABE à Liège le 24 décembre 1997. Ses statuts ont été publiés au Moniteur belge le 23 janvier 1998 sous le numéro 1998-01-23 / 190. Ils n'ont fait l'objet d'aucune modification depuis sa constitution.

Selon les statuts, l'objet social de la société est le suivant :

« La société a pour objet en tout endroit de la Communauté européenne et partout ailleurs dans le Monde entier de faire pour son compte ou pour le compte d'autrui toutes opérations à l'égard du commerce et de l'industrie, de la construction mécanique, particulièrement l'achat, la vente en gros, demi gros, détail, import, export, transport, entretien, maintenance, stockage, mise en valeur de métaux, produits en métal, matériel métallique, ainsi que de s'occuper de l'achèvement et de la transformation et du traitement de tous objets ou produits métalliques ou apparentés divers, soudage, fraisage, alésage, tournage, recherche, mise au point, développement, exploitation et commercialisation de projets industriels, mobiliers et immobiliers, en bref faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, commerciales, agricoles ou civiles quelconques en rapport avec le métal et/ou tout ce qui touche de près ou de loin et tout ce qui se rapporte à la construction mécanique, et sans que cette spécification puisse limiter ses possibilités commerciales. Elle peut développer tous programmes de recherche et de perfectionnement de ses produits, de placement de ceux-ci et des méthodes de leur fabrication. Elle peut acquérir, exploiter ou concéder tous brevets, licences et marques relatifs à son objet social.

Elle peut également exploiter tous brevets d'invention et de perfectionnement se rapportant à l'objet social.
(...) ».

2 Situation des sociétés concernées

Le capital de la SA « MECASPRING », société absorbante, est représenté par 6.300 actions nominatives sans désignation de valeur nominale, réparties comme suit :

Associé	Nombre de parts détenues
La Société anonyme « GROUPE MECA » (BCE : 0715.708.560) ayant son siège social Rue du Charnois n°6 à B-1342 LIMELETTE	1
La Société anonyme « SEM MANAGEMENT » (BCE : 0831.293.958) ayant son siège social Prolongement de l'Abbaye n°86 à B-4040 HERSTAL	6.299
	6.300

Le capital de la SRL « LEJEUNE P. ATS », société absorbée, est représentée par 750 actions nominatives sans désignation de valeur nominale, entièrement détenues par la

SA « MECASPRING », société absorbante.

3 Modalités de l'opération

Toutes les opérations réalisées depuis le 1er janvier 2022 par la société absorbée « LEJEUNE P. ATS » SRL seront considérées comme ayant été accomplies au profit (ou à la perte) exclusif de la société absorbante.

Conformément aux dispositions légales applicables en la matière, la société absorbante, la

SA « MECASPRING », reprendra l'ensemble des avoirs et dettes, droits et engagements de la société absorbée « LEJEUNE P. ATS » SRL au 1er janvier 2022.

S'agissant d'une fusion par réunion de tous les titres de la SRL « LEJEUNE P. ATS » entre les mains de la SA « MECASPRING », cette opération ne donnera lieu à aucune augmentation de capital de la société absorbante et, par conséquent, à la création d'aucune nouvelle action.

La fusion est réalisée en conformité avec les dispositions légales relatives à la continuité comptable et à la neutralité fiscale.

Lors de la présente opération de fusion, aucun avantage particulier ne sera attribué aux actionnaires ni aux membres des organes d'administration de chacune des sociétés appelées à fusionner.

On note qu'il n'existe pas d'actionnaires de la société absorbée qui ont des droits spéciaux ou des titulaires de titres autres que les actions.

Fait à Herstal, le 27 décembre 2021

L'Organe d'administration de la SA « MECASPRING »